

Publié le 15 décembre 2016

La Semaest propose un « test » aux commerçants parisiens

La Sem invite les porteurs de projets à étalonner leurs idées de commerce sur une durée limitée... avant d'aller plus loin ou de renoncer. Le « Testeur de commerce », initié en 2015 dans une rue fréquentée du 10e arrondissement de Paris, séduit les petits comme les gros commerces.



Ils ont entre 2 semaines et 4 mois pour faire leur preuve. Certains commerces ont déjà pignon sur rue, comme **Biocoop 21**, le supermarché du bio (lire encadré), et souhaitent tester de nouveaux concepts de boutiques grandeur nature, comme le 100 % vrac et sans emballage.

D'autres ont réussi à se frayer un chemin sur la toile et veulent entrer en rapport direct avec leur clientèle, pour tester la plus-value d'une telle démarche, comme **Yumi**, qui commercialise des jus de légumes pressés à froid.

Un « succès » pour Biocoop 21

Gilles Baucher, directeur du développement et des services magasin de Biocoop, tire un bilan positif de « son » test : « *Ce magasin éphémère a été pour nous un succès. Nous consolidons actuellement toutes les données chiffrées pour faire de ce magasin une « boîte à outils » pour tous les rayons vrac de nos magasins, et peut-être le magasin pilote d'une future lignée de petits points de vente* ».

Le **Testeur de commerce** de la Semaest est l'une des dernières innovations de cette Sem parisienne spécialisée depuis 30 ans dans l'animation économique des quartiers de la capitale. « *Pour beaucoup de commerçants, se lancer dans une initiative reste un risque. Beaucoup s'interrogent à juste titre sur le retour d'investissement. Cette formule de location temporaire de locaux est le moyen idéal pour savoir si une idée commerciale peut s'inscrire dans la durée* », assure **Pauline Sammarcelli**, chargée de communication à la Semaest.

Les demandes de locations affluent

Ouvert en 2015, le Testeur de commerce a permis à six porteurs de projets de le tester. La programmation est bouclée jusqu'à la fin de l'année et la Semaest travaille déjà sur celle de 2017.

À Paris, les créateurs de commerces sont confrontés à la difficulté de s'implanter car la réglementation leur impose de la préfinancer en amont, en payant un droit au bail et en s'engageant sur une durée de 3, 6 et 9 ans. Cette rigidité en décourage plus d'un.

Concrètement, le Testeur de commerce, situé au 14 rue du Château d'eau, dans le 10^e arrondissement de Paris, est autofinancé par la Semaest. Chaque porteur de projet verse à la Sem un loyer proportionnel au temps de la location.

« *Dans la mesure du possible, les porteurs de projets configurent l'espace de 65 m² à leur guise* ». **Didier Dely**, directeur général de la Semaest, insiste sur le fait que la Sem doit favoriser « *l'émergence d'une nouvelle économie de proximité et agir au quotidien en faveur de concepts de commerce innovants, porteurs de sens, de lien social et d'emploi local* ». Cette boutique éphémère est bien partie pour... durer !

La parole aux candidats des Trophées des Epl 2016

Du 15 novembre à Noël, afin de saluer et de faire connaître la qualité de tous les projets qui ont concouru aux Trophées des Epl 2016, le site Servir le public publie chaque semaine un article sur les autres candidats que les lauréats. Accédez à la [fiche de présentation](#) de la Semaest.

Lire aussi notre [dossier consacré aux lauréats](#) des Trophées des Epl 2016.

Par Hervé LE DAIN